

Communiqué de presse
6 janvier 2026

Le label Grand Site de France décerné à la Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian

Monique Barbut, Ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature, par décision du 19 décembre 2025, a décerné le label Grand Site de France à la Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian (Hérault).



© A. Boisard

Un paysage extraordinaire

S'appuyant sur les contreforts de la Montagne Noire, la cité médiévale de Minerve, marquée notamment par son histoire cathare, se dresse fièrement sur un éperon rocheux au confluent des rivières de la Cesse et du Brian. Les causses calcaires arides qui l'entourent, alternant garrigue et parcelles de vignes, descendent vers les plaines agricoles de l'Aude et offrent des vues grandioses.

Des actions pour préserver, gérer et valoriser durablement le territoire

Le label Grand Site de France apporte une reconnaissance nationale de la dynamique collective dans laquelle sont engagés les élus et les acteurs locaux pour préserver, gérer et mettre en valeur ce territoire d'exception de l'Ouest héraultais.

Pour obtenir ce label, de nombreuses actions d'ingénierie, d'animation, d'études et de travaux ont été menées depuis 2009 : plusieurs documents stratégiques (Plan de paysage, schéma de développement agricole, schéma d'accueil et de découverte...), ainsi que des réalisations de grande qualité (restauration d'églises et de coeurs de villages, création d'aires d'accueil, requalification paysagère et enfouissement de réseaux, restauration des remparts de la cité de Minerve...).

Les aménagements paysagers viticoles sont particulièrement intéressants, ils représentent une initiative inspirante à l'échelle du Réseau des Grands Sites de France, valorisée dans le guide pratique et méthodologique « La démarche paysagère dans les Grands Sites de France »¹.

Une attention fine a également été portée à la protection de la biodiversité. Enfin, le Grand Site de France aborde les enjeux de la maîtrise de la fréquentation dans les sites les plus sensibles et du changement climatique de plusieurs manières.

En savoir plus : <https://www.grandsiteminervecessebrian.fr/>

¹ Voir p.38 sur https://www.grandsitedefrance.com/images/ressources_rgsf/rgsf_guide_paysage.pdf

Une démarche engagée par les élus du territoire il y a 16 ans

La commune de Minerve a impulsé la démarche il y a 16 ans, puis c'est sous la houlette du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles en lien étroit avec les sept communes d'Azillanet, Cesseras, La Caunette, La Livinière, Minerve, Siran et Vélieux, et avec le soutien de la Communauté de communes du Minervois au Caroux et du Conseil départemental de l'Hérault, que le projet s'est construit pas à pas. C'est grâce à la mobilisation de tous les partenaires dont le Parc naturel régional du Haut-Languedoc et l'appui des services de l'État, que ce travail exigeant a pu être mené.



Le label Grand Site de France : une distinction pour une gestion durable des plus beaux paysages de France

Le label Grand Site de France est inscrit au Code de l'Environnement. Il est attribué par le ministre de la Transition écologique pour une durée étendue à 8 ans. Il distingue l'engagement d'une collectivité territoriale à préserver à long terme un paysage protégé très emblématique.

Les Grands Sites de France en quelques chiffres

- 24 Grands Sites de France labellisés par l'État
- 17 Projets Grands Sites de France qui ont validé avec l'État leur projet stratégique et programme d'actions en vue de l'obtention du label
- 10 sites classés engagés dans la démarche Grand Site de France qui n'ont pas encore validé leur projet programme d'actions.
- Plus de 40 millions de visiteurs par an
- 13 régions
- 45 départements
- Plus de 540 communes
- 1,2 million d'habitants

A propos du Réseau des Grands Sites de France

Le Réseau des Grands Sites de France rassemble des sites qui ont reçu le label Grand Site de France attribué par le ministre en charge de l'Environnement et d'autres qui travaillent à l'obtenir un jour. Ses membres s'inscrivent dans une démarche de préservation et de développement durable, dans le respect de l'esprit des lieux et en association avec les habitants. Ils ont en commun d'être des paysages emblématiques de notre pays connaissant une forte fréquentation touristique et protégés par la loi de 1930. www.grandsitedefrance.com

Contacts Presse

Langage & Projets Conseils : Laurent Payet - 01 53 26 42 10 - laurent@lp-conseils.com
Réseau des Grands Sites de France : Marie Le Scour - 01 48 74 39 29 - marielescour@grandsitedefrance.com

